



Contact

Décembre 2020

Message du président



Bonjour à tous,

Après une assemblée générale annuelle virtuelle très réussie le 3 novembre, j'ai pensé qu'il serait important de partager certaines de nos réalisations au cours de la dernière année, au profit des membres qui n'ont pu assister à l'assemblée.

En février dernier, nous avons lancé avec succès notre nouveau site Internet et terminé l'élaboration de la nouvelle brochure officielle de l'ANR servant à informer et à recruter de nouveaux membres. Sur le plan de la gouvernance, nous avons déposé nos nouveaux règlements auprès de Corporations Canada, nous avons passé en revue les règlements des régions avec l'aide de Paul Gaffney et nous sommes en train de mettre à niveau notre système de base de données des membres, avec l'aide de Pierre Lévesque. En outre, nous avons entamé le processus de planification pour le congrès triennal de l'année prochaine, avec la collaboration de plus d'une vingtaine de membres de l'ANR représentant la plupart des régions.

L'AGA a été suivie d'une présentation par Duncan Burrill, administrateur délégué/PDG de la Caisse de retraite de Radio-Canada. En dépit de la volatilité continue des marchés financiers à l'échelle mondiale, Duncan était porteur de bonnes nouvelles. Au 30 juin, les actifs nets du régime s'élevaient à 8,29 milliards \$ et les ratios de financement étaient de 157,1 % (continuité de l'exploitation) et 98,4 % (solvabilité). Les deux ratios doivent dépasser 105 % pour déclencher un partage de l'excédent de la caisse de retraite.

Dans une récente mise à jour sur l'état du processus d'examen du protocole d'entente relatif au partage de l'excédent, Dan Oldfield, président du comité de révision du protocole d'entente de l'ANR, avait ceci à dire : *« Comme vous le savez, ce protocole conclu en 2009 devait faire l'objet d'une révision au cours de la dernière année. Les parties, l'ANR, les syndicats et Radio-Canada, se sont rencontrées en décembre 2019 pour conclure la révision. Malheureusement, Radio-Canada a adopté la position selon laquelle l'entente est expirée et qu'elle n'existe plus depuis le 31 mars 2020. Rien dans les modalités du protocole ne permet à aucune partie de l'annuler ou de le modifier sans le consentement des autres parties. Nous avons l'intention de protéger vigoureusement nos droits en vertu du protocole. Nous avons avisé la Société de notre intention de porter la question en*

arbitrage comme le prévoient les dispositions du protocole. Nous vous tiendrons informés des développements. »

Sur une note plus encourageante, je suis heureux de signaler que nos plus récents efforts de recrutement dans le numéro d'octobre de *Contact*, envoyé à l'ensemble des 10 000 retraités en collaboration avec Radio-Canada, ont porté leurs fruits. Plus d'une centaine de non-membres et de conjoints survivants ont répondu à notre appel de solidarité et se sont joints à nos rangs. Une bienvenue chaleureuse à vous tous et un grand merci de soutenir l'ANR.

À l'approche de la période des Fêtes en ces temps inhabituels, il est plus important que jamais que nous nous occupions les uns des autres. Puisse chacun d'entre vous passer des Fêtes paisibles et en sécurité, tout en demeurant dans les pensées et les cœurs de tous ceux qui vous aiment et que vous aimez.

Denis

Congrès triennal de 2021 – Planifier pour l'avenir



Tous les trois ans, conformément aux règlements de l'ANR, nous tenons un congrès où un certain nombre de délégués de partout au pays et les membres du conseil d'administration se réunissent. Le congrès est le principal organe de planification de l'Association, ultimement responsable de l'élaboration de son plan stratégique de trois ans. Le thème de notre congrès 2021 est le suivant : ***L'ANR est considérée comme indispensable pour tous les retraités de Radio-Canada/CBC et pour la Société elle-même. Les retraités de Radio-Canada/CBC sont indispensables pour l'ANR.***

Vu l'incidence de la COVID-19 sur de nombreuses réunions face à face et devant l'incertitude que nous soyons en mesure de tenir un rassemblement en personne en mai 2021, le conseil d'administration de l'ANR a approuvé une nouvelle approche pour l'élaboration de notre plan stratégique de trois ans. Nous avons formé des équipes composées de membres de partout au pays pour travailler sur quatre sujets clés et nous avons embauché Marc Wilson, un ex-employé de la CBC, pour servir de mentor aux équipes et pour animer le congrès de mai. Ces quatre sujets sont les suivants :

- Diversité – équipe dirigée par Gail Carducci
- Communications – équipe dirigée par Dan Oldfield
- Recrutement – équipe dirigée par Suzanne Cunningham
- Défense de nos intérêts – équipe dirigée par Jean-Claude Labrecque

Ces équipes vont se réunir virtuellement un certain nombre de fois d'ici au mois de mai, alors qu'elles présenteront leurs idées et leurs plans aux délégués au congrès et aux membres du conseil d'administration pour intégration à notre nouveau plan triennal.

Chaque équipe s'est réunie durant la première semaine de novembre avec Marc pour faire démarrer les choses et nous sommes tous très encouragés par l'engagement des membres des équipes et par les idées déjà avancées. Même si la COVID-19 a été difficile pour nous tous au pays, elle nous a obligés à imaginer de nouvelles façons de faire. Je pense que nous avons une formule gagnante avec ces équipes qui œuvrent en prévision du congrès pour forger un excellent plan stratégique de trois ans.

Dave Jeffrey

Président, comité de planification du congrès de 2021

OYEZ, OYEZ, OYEZ....

Ceci est un rappel que le mandat des quatre dirigeants nationaux de l'ANR – le président, les vice-présidents francophone et anglophone, et le trésorier – expirera à la fin du congrès triennal prévu en mai 2021. Il incombe aux délégués au congrès d'élire les dirigeants nationaux pour le prochain mandat de trois ans.

Nos règlements prévoient la formation d'un comité de mise en candidature et en stipulent les devoirs (consultez les règlements, section 8, en ligne à l'adresse <https://www.cbcpensioners.ca/fr/governance/> pour tous les détails sur les élections nationales). La tâche du comité est de solliciter des candidatures aux postes exécutifs nationaux, de s'assurer que les candidats sont qualifiés et disposés à se présenter et, plus généralement, à veiller au bon déroulement de l'élection des dirigeants.

Le conseil d'administration national a désigné le comité de mise en candidature 2021, composé de Suzanne Aubin, Denis Collette, Jim Nelson et Paul Gaffney (président). Nous recherchons maintenant des candidats pour chacun de ces postes. Le comité de mise en candidature et les candidats potentiels seront guidés par l'énoncé de vision essentiel de l'ANR de la SRC :

L'Association nationale des retraités de la SRC (ANR) soutient et améliore le bien-être économique général de tous les retraités de CBC/Radio-Canada. Elle entretient des relations respectueuses et constructives avec Radio-Canada et d'autres organisations partageant une vision et des objectifs communs. Elle crée des liens sociaux et des moments d'interaction pour ses membres. L'ANR s'efforce d'être une association diversifiée et inclusive.

L'article 8.7 de nos règlements exige que les candidats à ces postes soient des membres en règle de l'ANR; qu'ils acceptent leur mise en candidature et qu'ils soient prêts à servir; qu'ils ne soient pas en faillite; et qu'ils « n'aient pas été déclarés incapables par un tribunal au Canada ou dans un autre pays » (la fatigue de la COVID-19 ne compte pas). Les dirigeants de l'ANR sont protégés par une assurance responsabilité civile des administrateurs.

Les règles précisent également que le comité de mise en candidature doit transmettre au conseil d'administration de chaque région la liste des candidatures reçues au plus tard 45 jours avant le congrès (c.-à-d., le 2 avril 2021).

Si vous êtes disposés à servir vos camarades retraités dans l'une ou l'autre de ces fonctions – ou si vous souhaitez soumettre la candidature de quelqu'un qui accepte de se présenter, veuillez communiquer avec l'un des membres du comité de mise en candidature (coordonnées ci-dessous) dès que possible et copier Dianne St-Germain à dst.germain@on.aibn.com avant le 26 mars 2021.

Suzanne Aubin : suzanne.aubin@gmail.com
Denis Collette : dcollette402@gmail.com
Paul Gaffney : pgaffney@rogers.com
Jim Nelson : jimn@nplusdesigns.ca

La révolution de la radio - Un hommage à Margaret Lyons



Joignez-vous à nous le **jeudi 28 janvier 2021 à 19 h** pour un hommage en ligne à la légende qu'était Margaret Lyons – défenseure acharnée de la radio publique, championne des idées nouvelles, réalisatrice, directrice des programmes, première femme vice-présidente de CBC Radio et celle qui a contribué à refaçonner et à sauver la radio publique.

Margaret Lyons est décédée en octobre 2019, après avoir mené une existence extraordinaire qui a traversé près de 100 ans de l'histoire de notre pays.

Son travail et son extraordinaire leadership tout au long des années 1960, 1970 et 1980 ont jeté les bases du succès de CBC Radio aujourd'hui.

Nous célébrerons Margaret – la femme et ce qu'elle nous a donné – avec un hommage d'une heure animé par Michael Enright et présentant les aperçus d'anciens collègues de la CBC : Peter Herrndorf, Pamela Wallin, Mark Starowicz et bien d'autres, accompagnés par les chansons de Nancy White.

Inscrivez-vous pour y assister à l'adresse <http://tiny.cc/mlyonstribute> – les détails de la séance Zoom vous seront communiqués la semaine de l'événement.

